

Déclaration de sinistre

L'Équité, Société anonyme au capital de 26 469 320 euros
 Entreprise régie par le Code des assurances - B 572 084 697 RCS Paris
 Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
 Société appartenant au Groupe Generali immatriculé
 sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Formulaire à compléter dès lors que vous souhaitez faire intervenir votre contrat de protection juridique.
 Un juriste vous accusera réception de votre déclaration à réception de cette fiche complétée.
 Vous recevrez ultérieurement un courrier/un courriel vous informant de notre position sur la garantie.

Assuré

Nom SAS DOMAINE AF GROS Prénom _____
 Numéro de Contrat _____
 Nom et prénom du Bénéficiaire (si différent de l'Assuré) _____
 Lien avec l'Assuré _____
 Pour vous contacter :
 Adresse 5 GRANDE RUE
 Code postal 211630 Ville POMMARD
 Téléphone 03810226185 Adresse mail contact@af-gros.com

Informations sur le sinistre

Faites un résumé des faits en précisant la nature de votre litige, le lieu de survenance et les dates clés.
 Pensez à joindre toute pièce utile à sa bonne compréhension (cf. page 2 du présent document).

Nous travaillons sur les départements 74 et 69 avec une agence commerciale SARL Plaisance du Vin depuis environ 2 ans. Cette agence se charge de proposer nos vins aux professionnels sur ces départements. Devant la médiocrité des résultats nous lui avons signifié que nous souhaitons mettre en interne un de nos salariés en prospection sur ces départements. La gérante a dans un premier temps signifié sa déception prenant bonne note de notre échange. Puis en date du 3/4/2020 (sans doute aux abois et désireuse de récupérer de l'argent dans cette période de confusion et confinement...) elle nous a adressé une LRAR revendiquant une exclusivité totale sur les 2 départements !! Et à défaut réclamant une indemnité de rupture. Il est nécessaire de prendre un avocat afin d'étudier la suite à donner et la réponse à formaliser du fait de la complexité du droit applicable en matière d'agents commerciaux.

Montant connu ou estimé du litige ou du différend

Le coût des consultations, démarches ou actes de procédure qui auraient pu être réalisés avant votre déclaration demeurera à votre charge, sauf si vous justifiez de l'urgence à les avoir demandés en application des dispositions de l'article L127-2-2 du Code des assurances.

Libre choix Avocat

Si, dans le cadre du traitement de votre litige, l'intervention d'un avocat s'avère nécessaire pour transiger, vous assister ou vous représenter en justice, merci de nous faire part du choix de l'avocat en application de l'article L127-3 du Code des assurances.

Je souhaite faire appel à l'Avocat de mon choix dont les coordonnées sont indiquées ci-dessous :

Maître Dubest 9 Rue Boissy d'Anglas 75008 Paris

Je ne connais pas d'Avocat ; je vous demande de procéder à la désignation de l'Avocat qui m'assistera.



Pour nous permettre d'intervenir efficacement, vérifiez que vous avez joint à la présente déclaration, les pièces et éléments de preuve indiqués ci-dessous.

Pièces à fournir

De manière générale, joignez la photocopie ou le scan (recto/verso) des pièces suivantes à la présente déclaration :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Convocation, Assignation, Citation | <input type="checkbox"/> Constat, Procès-verbaux |
| <input checked="" type="checkbox"/> Courriers échangés | <input type="checkbox"/> Justificatifs de votre demande
(factures, témoignages, photographies, etc.) |

Copie (recto/verso) des pièces complémentaires à joindre selon la nature de votre sinistre :

Emploi

- Contrat de travail et avenants
- Courrier de convocation à l'entretien préalable au licenciement
- Courrier signifiant le licenciement

Consommation - Litiges commerciaux

- Devis
- Bon de Commande ou Livraison
- Facture
- Devis de réparation

Automobile

- Carte Grise
- Facture(s) litigieuse(s)
- Devis de réparation

Accident - Agression

- Avis à Victime ou Dépôt de Plainte
- Certificats médicaux
- Récapitulatif des frais restés à votre charge

Stage de récupération de points

- PV de police signifiant l'infraction ayant entraîné le retrait de points
- Lettre du Ministère de l'Intérieur (imprimé N° 48) informant de la dernière perte de points
- Facture acquittée des frais de stage effectué dans un centre agréé

Habitation

- Contrat de Bail
- Congé, États des lieux d'entrée et de sortie
- Relevé détaillé des loyers et charges impayés

Copropriété

- Procès-verbal d'Assemblée Générale contesté
- Relevés de Charges
- Règlement de copropriété

Travaux

- Contrat ou Devis
- Procès-verbal de réception des travaux
- Devis de réparation

Fiscalité

- Avis de Vérification fiscale
- Proposition de rectification

Famille

- Livret de famille
- Jugement de Divorce
- Justificatifs de vos Revenus et Charges

Le digital

- Avis à victime ou Dépôt de plainte

NB : Si des documents complémentaires sont nécessaires, le juriste en charge de votre dossier prendra directement contact avec vous.

Signature

Protection des données personnelles

Les données à caractère personnel recueillies dans le cadre de cette opération font l'objet d'un traitement dont le responsable de traitement est L'ÉQUITÉ.

Le traitement des données a pour finalité la réalisation de mesures précontractuelles, d'actes de souscription, de gestion et d'exécution ultérieure du contrat y compris de profilage. À ce titre, elles pourront être utilisées à des fins de recouvrement, d'exercice des recours et de gestion des réclamations et contentieux, d'examen, d'appréciation, de contrôle, de surveillance du risque et à des fins d'études statistiques et actuarielles. Ces traitements ont comme base juridique l'exécution du contrat ou de mesures précontractuelles.

Ces informations auront également pour finalité la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ainsi que le respect des obligations réglementaires. Ces traitements ont comme base juridique le respect des obligations légales.

Ces informations pourront être utilisées pour des besoins de prospection commerciale y compris de profilage ainsi que pour permettre la lutte contre la fraude à l'assurance. Ces traitements ont comme base juridique de l'intérêt légitime.

Dans les conditions prévues par la réglementation, l'assuré dispose du droit de prendre connaissance des informations le concernant et le cas échéant de demander à les corriger notamment en cas de changement de situation.

L'assuré dispose également du droit de demander d'effacer ou de limiter l'utilisation de ses données notamment lorsque ces dernières ne sont plus nécessaires. Enfin, l'assuré peut récupérer dans un format structuré les données qu'il a fournies à l'assureur lorsque ces dernières sont nécessaires au contrat ou lorsqu'il a été consenti à l'utilisation de ces données.



* 0 0 3 4 2 *

Ce feuillet fait partie intégrante d'un ensemble de 3 pages dont la 3^{ème} page comporte la signature du demandeur.

Signature (suite)

L'assuré peut exercer ces droits sur simple demande aux adresses suivantes après avoir fourni une preuve de son identité auprès de l'assureur :
à l'adresse suivante droitdaces@generali.fr ou à l'adresse postale suivante Generali - Conformité - TSA 70100 - 75309 Paris Cedex 09.

Pour plus d'informations sur le traitement des données de l'assuré et sur ses droits, l'assureur invite l'assuré à consulter l'article « Information sur la protection des données personnelles » des dispositions générales qui lui ont été remises.

Fait à Pommard, le 0160142101210

Signature
SAS DOMAINE AF GROS
5 Grande Rue - 21630 Pommard
SIRET 383 967 346 00016
T.V.A. FR 84 383 987 346

Nous vous remercions de votre confiance

Vous pouvez envoyer votre déclaration par courrier à L'ÉQUITÉ - Protection Juridique - 75433 Paris Cedex 09
par mail à EQUITE-PJDeclarations@generali.fr ou par FAX au 01 58 38 65 95



Ce feuillet fait partie intégrante d'un ensemble de 3 pages
dont la 3^{ème} page comporte la signature du demandeur.

Société PLAISANCE DU VIN

*A l'attention du Domaine AF GROS/ Maison
Parent-Gros*

1 Place de l'Europe

21630

POMMARD

A Lyon , le 3 avril 2020.

Lettre recommandée avec AR N° 1e00201149850

Anticipée par mail contact@af-gros.com

Chère Madame,

Nous faisons suite à votre courriel du 16 janvier 2020 nous modifiant nos conditions de collaboration, ainsi qu'à différents emails et notamment celui du 06 mars 2020.

Depuis mars 2018, nous travaillons pour votre société en tant qu'agence commerciale et ce afin de représenter vos produits sur le territoire 69 et 74 auprès de la clientèle susceptible d'utiliser vos produits et ce, conformément aux dispositions légales.

En octobre 2019, vous avez souhaité ajouter le département 73 à notre secteur géographique et ce, quand bien même nous vous avons averti que ce nouveau secteur géographique était trop important pour nous.

Cet email du 16 janvier 2020, dans un premier temps, fait état de la suppression du département 73, ce que nous acceptons, puisque ce département nous a été imposé quelques mois auparavant.

Quelle n'a pas été notre surprise, dans un second temps de constater que vous tentez d'insinuer que nous n'avons jamais eu d'exclusivité sur notre secteur géographique.

Pour rappel, nous n'avons pas signé de contrat écrit, par conséquent ce sont les dispositions des articles L134-1 et suivants du Code de commerce qui s'appliquent à nos relations.

L'article L134-6 du Code de commerce dispose que « *Pour toute opération commerciale conclue pendant la durée du contrat d'agence, l'agent commercial a droit à la commission définie à l'article L. 134-5 lorsqu'elle a été conclue grâce à son intervention ou lorsque l'opération a été conclue avec un tiers dont il a obtenu antérieurement la clientèle pour des opérations du même genre.*